



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E172268

VALABLE JUSQU'AU 12/04/2026

ÉDITÉ LE 19/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC MEAUX 2017B01911

Siret : 828 282 822 00026

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 2147155

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE SAGE - 1003190 - A

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE SAGE - 1003190 - A

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : COUV' A.I.R

63 AVENUE DE L'EUROPE
77184 EMERAINVILLE

Téléphone : 01 87 07 07 92

Portable : 06 37 20 47 33

Fax :

Site Internet : <http://annebault.com/>

E-mail : couvairsas@gmail.com

Responsabilité légale :

ANNE BAULT (538 312 018) / MOULLA AHcene PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3143 PROB	Fenêtres de toit en pente Mention RGE	11/02/2025
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	11/02/2025
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	13/01/2026
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/10/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/02/2025
o Fenêtres de toit	11/02/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1